



COLLECTIF CITOYEN DE MIONS
7-9 allée du Château 69780 MIONS
<http://collectifcitoyen.associations-mions.fr>

Madame, Monsieur ,

Je suis Président d'une association Collectif Citoyen de Mions qui organise des débats publics sur des sujets de société. Notre but est d'informer et de comprendre les problématiques et les enjeux de ces sujets et, ainsi, de contribuer à une prise de conscience citoyenne en dehors de tout esprit partisan.

Depuis 10 ans, nous avons abordé des thèmes aussi variés que le LIBERALISME, l'EAU, la LAICITE, notre ALIMENTATION, le CHANGEMENT CLIMATIQUE, l'ENERGIE, les dérives de la FINANCIARISATION DE l'ECONOMIE, les NANOTECHNOLOGIES.....pour ne prendre que quelques exemples.

Le 1^{er} Octobre dernier nous avons organisé un débat sur les ABEILLES et plus particulièrement sur la diminution inquiétante de leur population qui est maintenant un phénomène avéré.

Cette soirée a été organisée avec Mr Alain ROUCHON apiculteur à TERNAY, Président des apiculteurs du RHONE, qui nous a apporté son témoignage personnel ainsi que sa connaissance du milieu professionnel ; nous avons visionné avec le public (une centaine de personnes) le documentaire « La disparition des abeilles : la fin d'un mystère ».

Ces témoignages et le film ont suscité beaucoup d'échanges, de questions et ...d'inquiétude ! Celle-ci trouve sa source dans la contradiction entre le rôle, reconnu par tous, primordial, irremplaçable, des abeilles, actrices majeures de la reproduction des plantes donc de l'abondance de notre alimentation et de la biodiversité et les pratiques de l'agriculture intensive (agrochimie) qui les détruit.

Un scientifique américain a résumé de façon saisissante cette contradiction : « les pratiques actuelles de l'agriculture intensive ne sont pas compatible avec la survie des abeilles ! ».

C'est cette inquiétude que nous voulons partager avec vous qui êtes en situation d'agir. En effet, le Parlement Européen et les Parlements nationaux vont se saisir de la question de l'évolution de la politique agricole commune (PAC) après 2013 ; or il est clair que la PAC actuelle privilégie les pratiques qui conduisent à la décimation des abeilles et il est tout aussi clair pour les citoyens que la nouvelle PAC ne doit pas ignorer ce problème.

Pouvez-vous nous dire quelle est votre perception de ce problème et quelles actions vous envisagez pour qu'il soit pris en compte dans les débats sur la PAC après 2013 ?

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, je vous prie de croire en mes sentiments dévoués.

**Jean JACQUET
Président du Collectif Citoyen de Mions**

Lettre adressée en Octobre 2010 à :

***Mme Christiane DEMONTES Sénatrice, Mr Guy FISHER Sénateur, Mr Raymond DURAND Député
Mmes Françoise GROSSETETE , Michèle RIVASI, Sylvie GUILLAUME , Marie-Christine
VERGIAT, Jean-Luc BENNAHMIA, Michel DANTIN Députés au Parlement Européen.***